



Argument

Le statut et les réglementations de la psychanalyse en Europe

On partira des travaux qui ont été menés par les diverses sociétés de psychanalyse en Europe dans le but de tenter d'apporter une réponse argumentée à la volonté des pouvoirs publics de réglementer l'exercice de la psychanalyse. Cette rencontre se veut un temps réflexif en commun, non pour proposer de nouvelles solutions mais pour analyser d'un point de vue critique et historique celles qui ont été préconisées, faire le point de nos différences, voire de nos divergences face à une interrogation partagée. Il ne s'agira pas de reposer une fois de plus les questions fondamentales propres à la relation entre psychothérapie et psychanalyse ou de se demander si le coefficient de "scientificité" de la psychanalyse en fait ou non un objet pertinent pour ceux qui veulent s'en instituer les "évaluateurs".

On s'interrogera en revanche aussi bien sur la dimension historique, sociologique, politique et anthropologique qui peut permettre de rendre compte des différentes "solutions" qui ont été trouvées que sur les reconfigurations internes des relations entre les Ecoles de psychanalyse dans les différents pays auxquelles la menace commune d'une perte identitaire a pu ou non conduire.

L'objectif de cette rencontre est multiple en ce qu'il questionne tant d'éventuels particularismes nationaux (par exemple cette "psychanalyse à la française" que désignent volontiers nos voisins anglo-saxons) qu'une évolution européenne cette fois-ci dont la variété apparaît tout autant nécessaire à souligner que les éventuels rapprochements.

Nos remerciements au **Pr. Frédéric Rouillon** pour la mise à disposition de l'amphithéâtre de la CMME

Association Internationale d'Histoire de la Psychanalyse



*Journée organisée par Jacques Sédat et Sophie de Mijolla-Mellor
avec le concours de l'Ecole Doctorale Recherches en
Psychanalyse de l'Université Paris 7-Denis Diderot*

Le statut et les réglementations de la psychanalyse en Europe



Samedi 10 février 2007

9h-18h

Amphi CMME

Hôpital Sainte-Anne

100 rue de la Santé ou 1 rue Cabanis Paris 75014

Inscription sur place ou à l'ordre de l'AIHP

20 rue du Commandant Mouchotte 75014 Paris

Non-membres : 60 euros

Membres : 40 euros

Etudiants : 30 euros

Membres étudiants : 15 euros



Programme du matin
La situation en France

Président de séance : Sophie de Mijolla-Mellor

Table ronde modérée par Rémy Potier

- 9h-9h15** Accueil des participants
- 9h30 –10h15** *Un débat indispensable*, par Sophie de Mijolla-Mellor, Nicolas Gougoulis et Michelle Moreau Ricaud
- 10h15-11h 15** *Le Groupe de contact, temps de réflexion*, par Jacques Sédat
- Pause
- 11h30-12h30** *Discussion générale* avec la salle

Déjeuner libre



Programme de l'après-midi
La situation en Europe

Président de séance : Alain de Mijolla

Table ronde modérée par Jacques Sédat

- 14h-14h30** *La situation en Belgique* vue par Sylvain Gross
- 14h30-15h** *La situation en Italie* vue par Maria Clara Lucchesi Palli
- 15h-15h30** *La situation en Allemagne* vue par Claus Dieter Rath
- 15h30-16h** *La situation en Espagne* vue par Roberto M. Goldshtein
- Pause
- 16h30-18h** *Discussion générale* avec les intervenants et la salle